ABCHIMIE
Société par Actions Simplifiée au capital de 28.000 euros
Siège social : 1230 Route de la Porte ZA La Rivoire, 38630 Corbelin
453 756 314 RCS Vienne
(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 05 MAI 2025

[...]

PREMIERE DECISION
Nomination de Monsieur Mark HANEKOM en qualité de Directeur Général de la Société

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport du Président, décide de nommer en qualité de Directeur Général :

- Monsieur Mark HANEKOM, né le 29 mai 1976 à Port Elizabeth (Afrique du Sud), de nationalité américaine, demeurant à 62 Belcher Drive, Sudbury, MA 01776-1245, à compter de ce jour et pour une durée illimitée.

Monsieur Mark HANEKOM sera investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des décisions qui doivent être prises par le ou les Associé(s), conformément aux dispositions des statuts de la Société, ainsi que des limitations de pouvoirs qui pourraient être décidées ultérieurement par le ou les Associé(s).

Monsieur Mark HANEKOM ne percevra pas de rémunération au titre de ses fonctions de Directeur Général mais bénéficiera, sur présentation de justificatifs, du remboursement de ses frais engagés dans le cadre de l'accomplissement de ses fonctions.

Monsieur Mark HANEKOM a préalablement déclaré accepter les fonctions de Directeur Général et déclaré ne faire l'objet d'aucune incompatibilité, interdiction, ni déchéance de nature à faire obstacle à l'exercice de ses fonctions.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIEME DECISION
Pouvoirs pour les formalités

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

[...]

Pour extrait certifié conforme
Monsieur Emmanuel ANGLADE
Directeur Général